

EPREUVE ENTRETIEN DES LOCAUX

SUJET N° 23

- Assurer le lavage mécanisé d'un sol en un grès cérame (travail par 2).

QUESTION ORALE

- Justifier votre organisation.

Monobrosse → Candidat 1

- Indiquer les précautions à prendre pour utiliser la monobrosse en toute sécurité.

Aspirateur à eau → Candidat 2

- Indiquer le rôle du flotteur dans un aspirateur à eau.

Note aux jurys : chaque candidat utilise en alternance la monobrosse et l'aspirateur à eau.

SUJET N° 23 / CAP EMPLOYE TECHNIQUE DE COLLECTIVITES	Code 50 33 405	SESSION 2002
EPREUVE : ENTRETIEN DES LOCAUX	Durée : 1h30	Page : 1/1